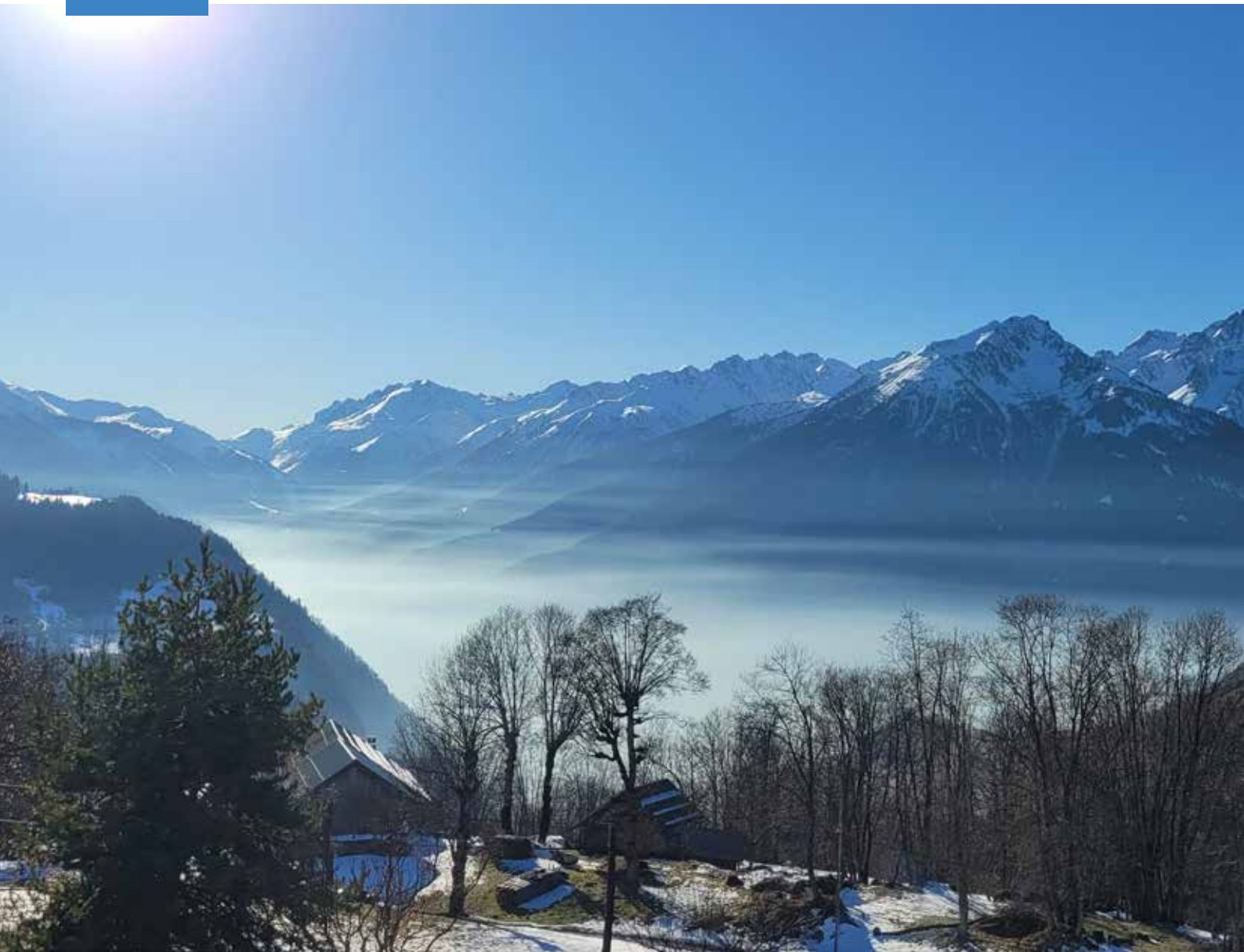


Territoire 4C

N°5
mars
2025

Informations
de la Communauté
de Communes
du Canton
de La Chambre



Communauté de Communes
du Canton de La Chambre

Sommaire

Edito	p1
Faisons connaissance avec La 4C.....	p2
Qui sont vos élus	p3
Affaires sociales	p4
Agriculture & Tourisme	p5
Petite enfance, Enfance & Jeunesse.....	p6 et 7
Développement Economique	p8 et 9
Mobilité, Développement durable et GEMAPI	p10, 11 et 12
Arts, Culture, Communication.....	p13 et 14
Eau et assainissement	p15
En Bref	p16
Le Budget.....	p17
Informations pratiques	p18



Directeur de publication

Bernard Chêne

Conception et impression

Mac Imprim.VLD
06 23 88 08 78

Redaction et photos

Céline Bouttaz
Christian Rochette
Crédit Genius Loci Architectes
Dominique LAZZARO
Freepik
SPM
UCA

Parution Annuelle

4 500 exemplaires
Issn 3001- 4131-

Edito

2025 est une année charnière pour notre mandat. Une année où, ensemble, nous poursuivrons notre ambition de bâtir un territoire qui conjugue qualité de vie, solidarité et dynamisme.

La Communauté de Communes du Canton de La Chambre s'engage, à travers des projets concrets et ambitieux, à répondre aux défis de notre époque. Ces initiatives, que nous portons collectivement, sont tournées vers l'amélioration de votre quotidien, tout en tenant compte des enjeux cruciaux de transition écologique, d'accès aux services et de développement économique.

Parmi ces projets, je suis particulièrement fier de vous annoncer l'ouverture, dès l'été prochain, d'un espace « jeunesse » à Saint-Étienne-de-Cuines. Ce lieu, confié à l'association DECLICC, sera bien plus qu'un bâtiment : il deviendra un véritable carrefour d'échanges, un endroit où nos jeunes pourront s'épanouir à travers des activités éducatives et culturelles. Ce projet traduit notre volonté de leur offrir un environnement moderne, fonctionnel et enrichissant, qui répond à leurs attentes et leurs besoins. En investissant dans la jeunesse, nous investissons dans notre avenir commun, car ce sont eux qui, demain, porteront les valeurs et les ambitions de notre territoire.

Cette dynamique tournée vers l'avenir s'accompagne aussi d'une attention toute particulière à nos aînés avec la construction de la résidence des Cordeliers, dont les travaux ont débuté en ce début de mois de janvier.

D'une manière plus générale, nous portons une attention particulière aux enjeux sociaux, qui évoluent avec les besoins croissants de notre population. En collaboration étroite avec notre partenaire institutionnel, la C.A.F, nous menons actuellement un audit des compétences de notre 4C. L'objectif est clair : promouvoir le développement social du territoire par le renforcement des missions sociales existantes et l'appropriation de nouvelles missions qui répondront aux attentes des familles, des jeunes, et des publics les plus fragiles.

Une des composantes de ce développement social est la mobilité.

La mobilité est un facteur clé de cohésion. Après une expérimentation réussie à l'automne dernier, la Communauté de Communes a décidé de pérenniser notre service de transport solidaire, par l'embauche d'un agent technique et grâce à la mise à disposition par la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'un véhicule 8 places 100% électrique. Gratuit et écologique, ce service permet aux habitants isolés de se rendre dans les commerces de proximité, aux activités proposées par DECLICC, à France Service. C'est une réponse concrète à un triple enjeu : réduire les inégalités d'accès, limiter notre empreinte carbone et favoriser le commerce local. Par souci d'équité entre les différentes communes de la Communauté de Communes, nous avons repris à notre charge le financement du service de marché existant entre Montaimont, Saint Martin sur La Chambre, Saint Avre et La Chambre. Ce service devenant gratuit pour les passagers comme sur les autres secteurs.

Dans cette dynamique en faveur d'une mobilité durable, nous continuerons également en 2025 à soutenir le dispositif d'incitation au covoiturage porté par le Syndicat du Pays de Maurienne. Grâce à l'application BlaBlaCar Daily, spécialement dédiée aux trajets pendulaires, une solution concrète et pratique pour encourager les déplacements partagés vous sera encore offerte. Ce dispositif qui permet aux passagers de bénéficier de trajets gratuits, tout en rémunérant les conducteurs est incitatif et a connu un franc succès en 2024. L'année dernière ce sont 1855 covoiturages réalisés dans notre Communauté de Communes, pour une économie de 11 tonnes de CO2.

Nous réfléchissons à la création d'une nouvelle aire multimodale de covoiturage. Cette infrastructure complètera celle des Chavannes en Maurienne que nous avons eu l'honneur d'inaugurer en novembre dernier.

Il s'agit là d'un pas supplémentaire vers un territoire plus connecté et plus respectueux de l'environnement, où les solutions de transport s'adaptent aux besoins variés des habitants.

Dans le même élan, nous poursuivrons nos efforts pour renforcer le tissu économique local. Nous avons initié en 2024 l'élaboration d'un règlement intérieur pour nos zones d'activité économique. Ce document, qui sera finalisé au printemps, permettra une gestion simplifiée et harmonieuse de nos ZAE, tout en renforçant l'attractivité du territoire.

Tous ces projets, ambitieux et porteurs d'avenir, n'auraient pas pu voir le jour sans l'engagement indéfectible des vice-présidentes et vice-présidents de la Communauté de Communes. Leur énergie et leur capacité à porter ces dossiers témoignent d'une véritable volonté de travailler ensemble. À cela s'ajoute le travail remarquable de nos techniciens, qui, chaque jour, mettent leurs compétences à votre service.

Bernard CHÊNE, Président de la 4C

Faisons connaissance avec la 4C

La Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C) a été appelée ainsi en raison des 4 C qui forment son nom.

Elle réunit les 12 communes de l'ancien canton de La Chambre :

La Chambre - La Chapelle - Les Chavannes en Maurienne - Notre-Dame du Cruet - Saint-Alban des Villards - Saint-Colomban des Villards - Saint-Avre - Saint-Etienne de Cuines - Saint François Longchamp (dont Montaimont et Montgellafrey) - Sainte-Marie de Cuines - Saint-Martin sur La Chambre - Saint-Rémy de Maurienne.

Elle est administrée par un Conseil Communautaire de 27 membres. La répartition des sièges est fonction de la population. Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

Ses compétences :

Une communauté de communes est un "Etablissement Public de Coopération Intercommunale" (EPCI) qui regroupe plusieurs communes. L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La communauté de communes est un EPCI à fiscalité propre. Elle exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace, Schéma de Cohérence territoriale (SCot)
- Développement économique : création, aménagement, entretien, gestion des zones d'activités
- Promotion du tourisme
- Collecte et traitement des déchets
- Protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et cadre de vie,
- Action sociale, CIAS

Elle est aussi compétente pour :

- La construction, l'entretien et la gestion de l'Espace funéraire intercommunal
- Les actions de soutien aux activités commerciales et artisanales
- La prise en charge de certaines dépenses du collège de Saint-Etienne de Cuines
- Les haltes garderies, micro crèche, son relais petite enfance, lieux accueil enfants/parents, accueils de loisirs
- Le financement des réseaux de communication à très haut débit, l'aménagement et la sécurisation des abords de la gare Saint-Avre-La Chambre, le logement des renforts saisonniers de gendarmerie.

La 4C gère au quotidien :

La halte-garderie crèche, la micro-crèche, le Centre intercommunal d'Action Sociale qui administre l'EHPAD Bel Fontaine. La chambre funéraire est gérée dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Elle contribue au financement :

- du Centre Social DECLICC (enfants, jeunes, seniors, Maison de Services au Public, restauration scolaire, RPE et LAEP)
- de l'ADMR (portage de repas aux personnes âgées et/ou handicapées, aide et maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, déplacements des agents, accompagnement des familles)
- Certaines actions du collège de Saint-Etienne de Cuines.

La 4C collecte les impôts relatifs à la CFE de chaque commune (Cotisation Foncière des Entreprises) et reverse par le biais des attributions compensatoires une grande part des sommes collectées aux communes.



Fabrice Pannekoucke, président de la région AURA remet les clés du minibus à Bernard Chêne en présence de Frédéric Aguilera, vice président à la Région et Paul Vidal, sénateur.

Organisation & Fonctionnement

- ✓ 1 conseil communautaire qui se réunit environ toutes les 6 semaines
- ✓ 1 rencontre président et vice-présidents 15 jours avant le conseil communautaire
- ✓ 1 conférence des maires 1 fois par an
- ✓ 8 commissions
- ✓ 7 vice-présidents

Qui sont vos élus ?

27 Conseillers Communautaires dont 1 président et 7 Vice-Présidents

1ère Vice-présidente
Affaires sociales
Mathilde Sonzogni

2e Vice-président
Tourisme & Agriculture
Pierre-Yves Bonnavard

3e Vice-président
Petite enfance & Enfance & Jeunesse
Dominique Lazzaro

4e Vice-président
Développement économique
Christian Rochette

5e Vice-président
Mobilité, Développement durable et GEMAPI
Philippe Girard

6e Vice-présidente
Arts & Culture
Laure Pion

7e Vice-présidente
Eau & Assainissement
Marie-Hélène Dulac

Président
Finances et Affaires Générales
Bernard Chêne

Corinne Corval
St-Rémy de Maurienne

Marie-France Rancurel
St-Rémy de Maurienne

Martine Bignardi
St-Etienne de Cuines

André Tognet
St-Etienne de Cuines

Françoise Combet-Blanc
St-Etienne de Cuines

Bertrand Mondet
St-Rémy de Maurienne

Michèle Clément
St-Martin/ La Chambre

Lionel Combet
St-Martin/ La Chambre

Joseph Bois
St-Avre

Christophe Jal
St-Avre

Joëlle Caron
St-Avre

Yannick Le Roux
La Chambre

Florence Drillat
La Chambre

Philippe Bost
La Chambre

Joël Cecille
Les Chavannes

Jacqueline Dupenloup
St-Alban des Villards

Gérard Bordon
St-Marie de Cuines

Yves Morvan
St-Marie de Cuines

Adrien Goyet
La Chapelle

Affaires sociales

Construire un territoire inclusif et solidaire

L'action sociale désigne l'ensemble des interventions et des politiques mises en place pour venir en aide aux personnes. L'objectif principal est de promouvoir le bien-être social, de réduire les inégalités et de favoriser l'inclusion sociale. Elle couvre des domaines essentiels comme la restauration scolaire, le logement, l'enfance et les loisirs, tout en offrant un soutien face aux situations difficiles. Ce dispositif repose sur une contribution équitable des bénéficiaires, adaptée à leurs ressources et à leur situation familiale, afin de garantir un accès juste et solidaire.

La Résidence des Cordeliers : Une ambition pour le mieux-vivre

Un projet au service du territoire

La Résidence des Cordeliers, dont les travaux ont débuté fin 2024, représente un projet structurant pour La communauté de communes. Située dans un environnement stratégique et pensé pour le bien-être des usagers, elle reflète l'engagement de la 4C en faveur de services de proximité innovants.



Située dans un environnement stratégique et pensé pour le bien-être des usagers, elle reflète l'engagement de la 4C en faveur de services de proximité innovants.

Le pôle santé : Attirer et soutenir les professionnels

Le pôle santé est conçu pour accueillir :

- **Quatre pôles : un pôle médical, un pôle dentaire, un pôle infirmier et un pôle paramédical**, regroupant ainsi une offre complète pour répondre aux besoins des habitants.

- **Un logement médical**, un atout stratégique pour encourager l'installation de nouveaux praticiens sur notre territoire.

Grâce à la mobilisation des professionnels de santé, regroupés en association depuis fin 2023, et à la validation du projet par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2024, cette structure constituera une véritable maison de santé. Ce dynamisme collectif promet de renforcer l'attractivité et l'accès aux soins sur le territoire.

L'habitat inclusif : Une solution innovante et humaine

Le projet comprend également **16 logements inclusifs** (T1bis et T2), répondant aux besoins spécifiques des :

- **Personnes âgées de 65 ans et plus**, sans condition de ressources.

- **Personnes en situation de handicap**, bénéficiant d'un droit ouvert par la MDPH ou d'une pension d'invalidité, sans limite d'âge mais en capacité à participer au projet de vie sociale de l'établissement.

Envie de participer ?

Si vous êtes intéressés par ce projet ou souhaitez contribuer à l'élaboration de son volet social et partagé, contactez-nous à accueil@la4c.fr.

Structurer l'action sociale : Une réflexion globale et partagée

Un audit social pour mieux comprendre les besoins

Face à des enjeux de plus en plus complexes, la 4C a lancé en 2004 un audit social afin de :

- **Cartographier les services existants** : qu'ils soient portés par la collectivité, des associations ou d'autres organismes.

- **Analyser les besoins sociaux** : avec un focus particulier sur les questions du handicap, des évolutions familiales et du vieillissement de la population.

Les résultats de cet audit, attendus au printemps 2025, permettront de :

- Identifier des synergies entre les différents acteurs locaux.

- Optimiser les dispositifs existants et en créer de nouveaux pour mieux répondre aux attentes du territoire.

La volonté de la 4C est claire : créer une offre sociale cohérente, accessible et tournée vers l'avenir.

L'EHPAD : Une structure adaptée aux besoins du territoire

L'EHPAD du territoire répond à une forte demande, avec une liste d'attente significative qui reflète l'intérêt porté à ses services.

Améliorer l'accueil des nouveaux résidents

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services, des visites de préadmission ont été mises en place. Ces visites permettent aux futurs résidents et à leurs familles :

- De découvrir les lieux et de se familiariser avec leur nouvel environnement.

- De faciliter leur intégration dès leur arrivée.

Changements au sein de l'équipe dirigeante

L'année 2024 a été marquée par des évolutions organisationnelles :

- Le départ en retraite de Madame Marie Christine CHENOT, cadre infirmière, après plusieurs années de service.

- La prise de poste par Madame Doriane DAMEVIN, qui assure désormais les fonctions de cadre infirmier.

Les équipes continuent d'œuvrer pour assurer un accompagnement adapté et répondre aux besoins des résidents dans le respect des missions de l'établissement.

Un avenir en construction : Ensemble pour un territoire inclusif

En investissant dans des projets structurants comme la Résidence des Cordeliers, en développant des dispositifs innovants comme l'habitat inclusif, et en adaptant ses services aux réalités du territoire, la 4C réaffirme sa mission : **accompagner les habitants tout au long de leur vie, en créant des solutions solidaires et durables.**

Animation de Noël



Mathilde SONZOGNI
Vice-Présidente
en charge des affaires sociales

Agriculture & Tourisme

Une nouvelle dynamique pour mieux promouvoir notre territoire

L'année 2024 a marqué un tournant pour le tourisme sur notre territoire avec l'arrivée d'une directrice (Marie BONOT) à la direction des deux Offices de Tourisme de la 4C : Espace Glandon à Saint-Colomban-des-Villards et Au Pied des Cols à La Chambre. Son arrivée s'inscrit dans un processus de structuration visant à fusionner ces deux entités en une seule organisation plus efficace, tout en préservant leurs spécificités locales.

Un Office de Tourisme avec deux sites d'accueil renforcés

D'ici le premier semestre 2025, cette évolution se traduira par :

• Le maintien et la modernisation des lieux d'accueil :

- Le site de Saint-Colomban-des-Villards restera implanté dans ses locaux actuels. Son identité évoluera pour devenir Vallée des Villards, un nom plus représentatif du territoire pour tenir compte de Saint-Alban-des-Villards.

- Le site de La Chambre déménagera dans un espace plus visible, afin d'améliorer l'information et la promotion touristique pour l'ensemble du fond de vallée (Saint-Étienne-de-Cuines, Sainte-Marie-de-Cuines, Saint-Avre, Saint-Martin-sur-la-Chambre, Notre-Dame-du-Cruet, La Chambre, Les Chavannes-en-Maurienne, La Chapelle et Saint-Rémy-de-Maurienne). Un travail est en cours pour affiner son positionnement et son appellation afin que chaque commune puisse s'y reconnaître.

• Une mutualisation des moyens pour des actions plus ambitieuses

En regroupant les ressources humaines et financières, cette nouvelle organisation permettra d'intensifier les actions de promotion et d'animation sur tout le territoire. En 2024, les Offices de Tourisme ont déjà participé à des événements fédérateurs comme le Forum des Associations ; en 2025, l'objectif est d'aller plus loin avec une offre d'animations et d'événements élargie, au service des habitants, des visiteurs et des acteurs économiques locaux.

• Un territoire mieux valorisé sur les quatre saisons

Le tourisme ne se limite pas à la période hivernale ou estivale : cette organisation, ajustée, vise aussi à renforcer la visibilité des richesses naturelles, culturelles et patrimoniales du territoire tout au long de l'année. Randonnées, patrimoine, gastronomie, vélo, activités en pleine nature... La mise en lumière des atouts locaux sera accrue pour favoriser un tourisme équilibré et durable.

Une marque commune pour renforcer l'attractivité de la Maurienne

Au-delà du périmètre de la 4C, les Offices de Tourisme de Maurienne s'inscrivent dans une démarche collective aux côtés de *Porte de Maurienne*, *Cœurs de Maurienne* et *Arvan*. Ensemble, ils travaillent à la création d'une marque commune pour améliorer la lisibilité et l'attractivité de la Maurienne auprès des visiteurs, en renforçant

son image et en valorisant ses singularités. Avec cette nouvelle dynamique, la 4C affirme sa volonté de structurer un tourisme plus cohérent, plus visible et plus attractif, au service des habitants et des visiteurs.

Pierre-Yves BONNIVARD

Vice Président en charge de l'agriculture et du tourisme

FOCUS SUR LES OFFICES DE TOURISME par Marie BONOT, directrice

Les Offices de Tourisme de la 4C : une collaboration au service de notre territoire



Cette année encore, les Offices de Tourisme "Au Pied des Cols - Territoire de la Chambre" et "Espace Glandon" dans la vallée des Villards ont multiplié les initiatives pour mettre en lumière notre magnifique territoire. En collaborant étroitement avec les Offices de Tourisme des vallées voisines (Montagnicimes et Porte de Maurienne), ils participent à une dynamique commune pour valoriser nos spécificités et renforcer notre attractivité touristique.

Un territoire sublimé par des actions ambitieuses

Le lancement du "**Carnet d'exploration**", une brochure touristique pensée pour les quatre saisons, est l'une des grandes fiertés de cette année.

Ce guide invite habitants et visiteurs à explorer la richesse de nos paysages, à découvrir un patrimoine d'exception et à profiter d'activités variées du territoire de la 4C.

L'été a été rythmé par des animations riches et diversifiées, accessibles via le nouvel **Agenda de l'été**, disponible dans les deux points d'accueil des OT.

Un accueil chaleureux en gare, grâce aux bénévoles

En parallèle, l'Office de Tourisme sur le territoire de la Chambre a poursuivi : **les accueils en gare durant les vacances de février**.

Présence sur les événements "hors les murs"

Nos Offices de Tourisme s'engagent également à être au plus près du public, en participant à des événements avec des accueils "hors les murs".

Une présence remarquable a notamment eu lieu lors du **Triathlon de la Madeleine**, à Saint-Rémy-de-Maurienne, qui a rassemblé plus de 900 participants.

Ce rendez-vous sportif d'envergure a été l'occasion de promouvoir notre destination auprès d'un public varié, en valorisant ses atouts naturels et culturels.

Vers une marque commune : un projet porteur d'avenir

Début décembre 2024, une étape clé a été franchie avec la restitution du travail engagé pour créer une **marque commune aux OT de la basse vallée de la Maurienne**. Présenté par l'agence Thuria, ce projet a réuni conseils d'administration, présidents, DGS des communautés de communes et directeurs des cinq Offices de Tourisme partenaires.

Retrouvez nos informations, agenda et brochures sur nos sites web : www.tourisme-la-chambre.com et www.saint-colomban.com

Petite enfance, Enfance, Jeunesse

Des actions en faveur de l'épanouissement des tout-petits à la crèche « LES COPAINS D'ABORD » et à la garderie « À PETITS PAS ».

L'accueil de la petite enfance au sein de la crèche « Les Copains d'Abord » à Saint-Étienne-de-Cuines avec 22 places et de la micro crèche « À petits pas » à Saint-Rémy-de-Maurienne avec 12 places, illustre l'engagement constant de la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C) en faveur du bien-être et de l'épanouissement des plus jeunes. Ces structures se distinguent par une diversité d'initiatives qui favorisent les apprentissages, les liens sociaux et l'ouverture au monde dès le plus jeune âge.

Des moments d'échanges et de convivialité tout au long de l'année

• Rencontres avec les assistantes maternelles

La collaboration avec les assistantes maternelles est un pilier essentiel du projet éducatif. Des regroupements réguliers sont organisés pour permettre des activités enrichissantes, comme les tapis de lecture à la bibliothèque, animés avec talent par Annie. Les moments festifs, tels que la célébration de la Galette des Rois, offrent des instants chaleureux et fédérateurs.

• Activités intergénérationnelles

Chaque quinzaine, des résidents de l'EHPAD se joignent aux enfants pour des ateliers créatifs et conviviaux, favorisant des échanges intergénérationnels uniques. En fin d'année, les enfants se rendent à leur tour à l'EHPAD pour partager des chants, des danses et des jeux, renforçant ces liens précieux entre générations.

• Fête de la Musique

La Fête de la Musique 2024 a rassemblé une cinquantaine de participants. Une intervenante a captivé les enfants en leur faisant découvrir le chant et les instruments de musique, créant un véritable moment de joie et d'éveil artistique.

• Pique-niques estivaux

Durant l'été, des sorties nature sont organisées au lac de Saint-Rémy-de-Maurienne. Ces pique-niques offrent aux enfants l'opportunité de profiter de l'environnement naturel tout en renforçant les liens avec leurs camarades et leurs encadrants.

• Apéro Bricolage : un temps fort parents-enfants

L'Apéro Bricolage permet aux parents de s'impliquer directement dans la vie des structures en confectionnant des objets utiles pour les enfants. Cette année, la création d'une voiture en bois a été l'occasion de mêler créativité, coopération et convivialité.

• Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël est un moment très attendu par les familles. Chaque enfant reçoit un livre offert

par le Père Noël, et à leur retour des vacances, ils découvrent de nouveaux jouets dans les crèches, prolongeant ainsi la magie des fêtes.

Des équipes engagées et en formation continue

Le professionnalisme des équipes éducatives est une priorité. En 2024, plusieurs formations ont permis d'approfondir leurs connaissances sur des thématiques clés :

- La gestion des peurs et angoisses chez le nouveau-né ;
- Les effets des écrans sur les enfants de 0 à 3 ans ;
- L'alternance entre agitation et calme chez les jeunes enfants ;
- L'éveil à la nature dès la petite enfance.

Des investissements sur le site de Saint-Etienne-de-Cuines pour améliorer le confort des enfants et de leurs encadrants

• Construction d'un abri en bois en remplacement des parasols pour assurer une zone d'ombre l'été pour un montant TTC de 9312 €.



Crédit Les Copains d'Abord

• Plantation d'une haie végétale afin de réduire le vis-à-vis avec le parking du collège pour 2160 € TTC.

• Changement du système de climatisation pour un montant de 17420 € TTC.

Un engagement fort au service des familles

Par ces actions, la 4C affirme sa volonté d'accompagner les familles du territoire dans un cadre éducatif bienveillant, stimulant et innovant, tout en valorisant les collaborations avec les acteurs locaux.

Nous vous rappelons que les structures offrent des places d'accueil occasionnelles.

Un nouvel espace jeunesse pour les jeunes du canton : un projet en pleine construction !

La Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C) est heureuse d'annoncer l'avancée des travaux pour la création d'un **espace jeunesse** moderne et adapté aux besoins des jeunes du territoire.

Ce projet ambitieux, au cœur de notre engagement pour la jeunesse, témoigne de la volonté de la 4C de renforcer l'attractivité et le dynamisme local.

Un lieu pensé pour les jeunes, avec une vision ambitieuse

L'espace jeunesse, situé à proximité immédiate du collège de St Etienne de Cuines, repose sur une philosophie claire et tournée vers l'avenir. Ce projet vise à :

• **Créer un espace pérenne et permanent** pour accueillir les jeunes scolarisés, leur proposer des ateliers périscolaires, un soutien aux devoirs et des activités culturelles ou sportives.

• **Encourager les initiatives des jeunes**, en leur permettant d'engager des démarches de projets personnels ou collectifs, favorisant ainsi leur ouverture sur le monde et le développement de leurs compétences.

• **Impliquer les familles** dans les instances de vie du centre social DECLICC, en créant un lieu lisible, visible et dédié à la jeunesse du territoire.

• **Offrir une présence à proximité des lieux de vie des jeunes**, afin de limiter les phénomènes de regroupements non encadrés et d'assurer une veille sur leur bien-être et leur sécurité.

Cet espace deviendra un lieu clé pour accompagner les jeunes dans leur quotidien, tout en consolidant le lien entre les familles, les établissements scolaires et les acteurs locaux.

Un projet au service des habitants

Cet espace est conçu pour répondre aux besoins concrets des jeunes du territoire, mais aussi pour les intégrer pleinement à la dynamique locale. Les jeunes auront accès à un lieu où ils pourront s'épanouir, se former et participer activement à la vie de leur communauté.

La proximité immédiate avec le collège permettra de faciliter la coordination des actions périscolaires et d'offrir un cadre propice au développement personnel et collectif des adolescents.

Une inauguration prévue pour la rentrée scolaire 2025/2026

Les travaux avancent à bon rythme, et l'inauguration est prévue pour septembre 2025. Cet événement marquera le début d'une nouvelle étape pour la jeunesse du canton.

Un espace pour aujourd'hui et pour demain



L'espace jeunesse de la 4C incarne la volonté de créer un territoire où la jeunesse peut grandir, apprendre et s'impliquer activement. Ce lieu ne sera pas seulement un espace d'accueil, mais une

véritable plateforme pour l'épanouissement des jeunes et le renforcement des liens entre les générations.

Rendez-vous bientôt pour l'inauguration et le lancement officiel de cet espace qui promet de devenir un véritable lieu de vie pour nos jeunes !

Des places en accueil occasionnel pour vos tout-petits !

Les établissements d'accueil du jeune enfant de la 4C offrent des solutions d'accueil de manière occasion-

nelle. Si les places pour un mode de garde régulier (avec un planning fixe à l'année) sont complètes jusqu'à la fin du mois d'août 2025, il reste toutefois des disponibilités pour un accueil ponctuel.

Vous avez un enfant de moins de 3 ans et souhaitez lui permettre de découvrir la vie en collectivité ou de vous séparer en douceur ?

Les structures « Les Copains d'abord » à Saint-Étienne-de-Cuines et « À Petits Pas » à Saint-Rémy-de-Maurienne sont là pour vous accompagner !

Un cadre sécurisé et stimulant pour grandir et s'épanouir

Ces lieux d'accueil, spécialement conçus pour les tout-petits, offrent à votre enfant l'opportunité de s'épanouir parmi d'autres enfants, dans un espace adapté et sécurisé.



Il pourra explorer un grand choix d'activités éducatives et ludiques, telles que :

- Jeu libre et explorations sensorielles
- Parcours moteurs et coin relaxation
- Activités manuelles comme la peinture et le maquillage sensoriel
- Lectures et yoga
- Jeux de transvasement...

Ces moments partagés avec d'autres enfants peuvent également constituer un excellent tremplin avant l'entrée à l'école : apprendre à se séparer, découvrir les premières règles de la vie en collectivité...

Un accueil adapté à vos besoins

Les enfants de moins de 3 ans peuvent être accueillis de manière occasionnelle, jusqu'à trois demi-journées par semaine (non fixes), en fonction des places disponibles, de 9 h à 18 h.



Les structures proposent également un accueil pour les enfants de 3 à 6 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Contactez-nous pour plus de renseignements

• Multi-accueil « Les Copains d'abord »
à Saint-Étienne-de-Cuines : 04 79 56 27 78

• Micro-crèche « À Petits Pas »
à Saint-Rémy-de-Maurienne : 04 79 05 11 19

N'hésitez pas à prendre contact pour inscrire votre enfant et lui offrir une expérience enrichissante au sein de nos structures !

Dominique LAZZARO
Vice Président en charge de la petite enfance, enfance, jeunesse

Développement économique

2024 : Une Année d'Engagement pour le Développement Économique du Territoire

En 2024, la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C) a réaffirmé son rôle moteur dans le développement économique du territoire. Grâce à des actions concrètes et variées, la 4C a été un soutien précieux pour les entreprises locales, les artisans et les commerçants, tout en préparant l'avenir des zones d'activités économiques de son territoire.

Soutenir les petites entreprises locales

Dans un contexte économique de plus en plus exigeant, la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C) reste pleinement engagée dans le soutien aux petites entreprises locales. En complément des aides accordées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la 4C a pérennisé un dispositif d'aides spécifiques, permettant ainsi aux commerçants et artisans de bénéficier d'un accompagnement financier.

Ces aides peuvent servir à financer des investissements nécessaires à la modernisation des outils de production, à la rénovation des espaces commerciaux, ou encore à renforcer l'attractivité des établissements.

De plus, la 4C soutien et contribue au fonctionnement de l'Union Commerciale et Artisanale (UCA), permettant à l'UCA de proposer des actions d'envergure pour soutenir nos petites entreprises. Grâce à cet appui, l'UCA peut organiser des événements et des initiatives visant à animer le territoire tout en mettant en lumière nos commerçants et artisans.



L'objectif est clair : soutenir la compétitivité de nos petites entreprises, préserver l'emploi local et assurer la pérennité d'un tissu économique fort et dynamique.

Avec ces mesures, la 4C réaffirme son rôle essentiel pour la croissance et le dynamisme de son secteur.

Renforcer les liens avec les acteurs économiques

L'économie locale repose sur un écosystème riche et varié. En 2024, la 4C a multiplié les initiatives pour créer des opportunités de rencontres et d'échanges :

✓ **Restauration des salariés du chantier Lyon-Turin** : Consciente de l'importance de ce chantier majeur, la 4C en partenariat avec la Région a accompagné les restaurateurs locaux et volontaires afin de leur permettre de répondre aux besoins des salariés du chantier.

✓ **Présentation du Yatou en Maurienne** : Le Yatou, service novateur de vitrine commerciale et de vente en ligne, a été mis en avant lors d'une présentation dédiée. Les acteurs économiques ont pu découvrir ce concept à fort potentiel et envisager des collaborations.



✓ **Salon de l'Artisanat Mauriennais** : Cet événement incontournable a réuni artisans, habitants et élus pour valoriser les savoir-faire locaux. Une occasion unique de mettre en lumière la richesse de notre artisanat et de renforcer son attractivité. Les élus de la 4C se sont mobilisés pour être présents lors de ces journées et rencontrer les professionnels, les habitants, en partageant un stand Maurienne avec les autres intercommunalités de la vallée.

✓ **Temps d'échange entre élus et industriels :**

Sur le thème du recrutement, une rencontre conviviale a permis d'échanger sur les difficultés rencontrées par les entreprises locales. Les équipes d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises ont présenté des dispositifs de soutien, ouvrant la voie à des solutions concrètes pour répondre aux besoins en main-d'œuvre.

✓ **ZAE des Grands Prés :** Un travail préparatoire a été engagé avec la commune afin d'améliorer les problèmes de circulation et de stationnement des poids lourds dans ce secteur. En parallèle, des discussions sont engagées concernant l'îlot qui appartient à la SFTRF.

Un accompagnement sur mesure des entreprises

Tout au long de l'année, la 4C a été à l'écoute des besoins de nombreuses entreprises locales. Dans le contexte sensible de la fermeture de l'usine Johnson Electric, la communauté de communes a joué un rôle de facilitateur en mettant en relation les partenaires économiques et institutionnels. Cet accompagnement a permis d'identifier des solutions pour soutenir les salariés impactés et explorer des pistes de reconversion industrielle pour le site.

Valorisation et aménagement des zones d'activités économiques (ZAE)

Les Zones d'Activités Économiques (ZAE) constituent des espaces clés pour l'emploi et le développement économique local. En 2024, plusieurs initiatives ont été mises en place pour renforcer leur attractivité et leur efficacité opérationnelle :

✓ **Étude sur la gestion des eaux pluviales à Saint-Rémy-de-Maurienne :** Un diagnostic approfondi a été réalisé afin d'explorer des solutions innovantes pour améliorer le traitement des eaux pluviales. Cette étude prépare des travaux d'amélioration qui débuteront en 2025, visant à optimiser la gestion des eaux et à répondre aux enjeux environnementaux.

✓ **Réfection des chaussées :** Des travaux d'entretien ont été effectués dans les ZAE des Blachères et des Attignours pour garantir la qualité et la durabilité des infrastructures. Ces interventions contribuent à rendre ces zones encore plus attractives pour les entreprises, en assurant des conditions d'accès optimales.

✓ **Entretien des espaces verts :** Un entretien régulier des espaces verts est réalisé pour maintenir un cadre de travail agréable et favorable à l'implantation des entreprises. Ces actions sont essentielles pour préserver un environnement soigné et fonctionnel au sein des ZAE.

✓ **Réglementation des ZAE :** Un travail de fond est mené par la 4C et les élus des communes concernées pour élaborer un règlement clair et adapté à chaque zone d'activité. Ce règlement vise à structurer la gestion des ZAE et à garantir leur développement harmonieux et durable. Le processus de finalisation de cette réglementation est prévu pour 2025.

✓ **Réflexion sur la viabilisation de la ZAE de La Chapelle :** Une réflexion approfondie est en cours pour améliorer les infrastructures et les services dans cette zone d'activité, afin de favoriser son développement futur et son attractivité auprès des entreprises.

Une vision tournée vers l'avenir

L'ensemble des élus du territoire et particulièrement la commission économie de la 4C se sont réunis de nombreuses fois tout au long de l'année et ont travaillé au soutien du développement économique. Toutes ces actions s'inscrivent dans une dynamique de long terme. En renforçant les liens avec les acteurs économiques, en accompagnant les entreprises dans leurs projets et en valorisant les infrastructures existantes, la 4C poursuit son ambition : faire de notre territoire un modèle de dynamisme économique, au service des habitants et des générations futures.

L'année 2024 a posé des bases solides, et 2025 s'annonce riche en opportunités pour continuer cette dynamique collective.



Christian ROCHETTE
Vice Président en charge du développement économique

Mobilité, Développement durable & GEMAPI

Des actions concrètes pour un territoire plus connecté

L'année 2024 a marqué une étape clé dans l'engagement de la 4C pour une mobilité plus durable et accessible à tous. Grâce à une concertation étroite entre les élus, les communes et les habitants, plusieurs initiatives innovantes ont vu le jour ou ont été consolidées pour répondre aux besoins de déplacements du quotidien tout en réduisant notre impact environnemental.

L'aire de covoiturage des Chavannes en Maurienne : un projet exemplaire

Inaugurée en novembre 2024, la nouvelle aire de covoiturage des Chavannes en Maurienne constitue une première entre Modane et Aiton. Située stratégiquement à proximité de la RD1006, avec un accès facile dans les deux sens, elle répond à l'ambition de la 4C de promouvoir une mobilité raisonnée.

Ce projet, mené par la 4C avec le soutien de la commune des Chavannes en Maurienne, offre une solution pratique et écologique pour le partage des trajets. En réduisant les kilomètres parcourus en voiture individuelle, il contribue directement à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, tout en simplifiant les déplacements pendulaires des habitants.



Un projet d'aire multimodale à Sainte-Marie-de-Cuines : vers une mobilité intégrée

Dans la continuité de son engagement pour des solutions de mobilité durables, la 4C travaille actuellement sur un projet ambitieux d'aménagement d'une aire multimodale de covoiturage à la sortie de l'autoroute A43, à Sainte-Marie-de-Cuines.

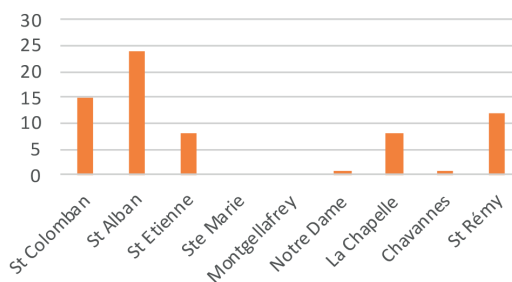
Ce futur espace sera conçu pour faciliter l'interconnexion des différents modes de transport, en répondant aux besoins des usagers du territoire et des voyageurs de passage. L'aire comprendra un arrêt de bus desservi par des lignes internationales, des bornes de recharge pour véhicules électriques et vélos, ainsi qu'un espace dédié aux mobilités douces, équipé de petit outillage pour l'entretien des vélos. En complément, un distributeur de produits locaux sera

installé, favorisant ainsi les circuits courts et la valorisation des productions du territoire.

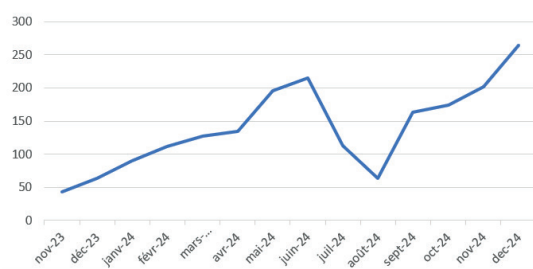
Ce projet s'inscrit dans la volonté de la 4C de créer des infrastructures modernes, pratiques et respectueuses de l'environnement, contribuant à une mobilité plus fluide et à un cadre de vie amélioré pour tous.

Mise en place d'un service de transport d'utilité sociale

La 4C a lancé une expérimentation de transport d'utilité sociale au cours du quatrième trimestre 2024, en prévision de la réception courant décembre d'un véhicule électrique neuf fourni par la Région Auvergne Rhône-Alpes. L'objectif de cette expérimentation était clair : répondre aux attentes des habitants, en particulier des personnes sans moyen de transport personnel ou souhaitant adopter des pratiques de déplacement respectueuses de l'environnement. Le service a immédiatement suscité un vif intérêt et a démontré son utilité en répondant à une partie des besoins exprimés, notamment pour les déplacements essentiels, comme les rendez-vous médicaux, les courses, ou encore les trajets vers les lieux de vie sociale et culturelle.



Fréquentation du service de transport pendant les 3 mois d'expérimentation (octobre – novembre et décembre 2024)



Nombre de covoiturages / mois



Fort de ce succès, la 4C a décidé de pérenniser et d'élargir ce service dès 2025. De nouveaux créneaux horaires sont proposés, ainsi qu'un élargissement des itinéraires pour garantir une meilleure couverture de l'ensemble des communes de la communauté de communes. Ce service est accessible à davantage de bénéficiaires, renforçant ainsi son rôle de moteur du lien social sur notre territoire.

Au-delà de l'aspect pratique, ce transport d'utilité sociale s'inscrit dans une démarche environnementale forte, en encourageant le partage des trajets et en limitant le recours aux véhicules individuels. En réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en adoptant un véhicule électrique, la 4C confirme son engagement pour une transition écologique concrète et adaptée aux besoins locaux.

Ce projet témoigne de notre ambition : faire de la mobilité un service accessible à tous, tout en participant activement à la construction d'un territoire plus solidaire et respectueux de l'environnement.

Promotion des mobilités douces Incitation au covoiturage en lien avec la plateforme Blablacar Daily

En collaboration étroite avec le Syndicat du Pays de Maurienne, la 4C a poursuivi ses efforts pour promouvoir les mobilités douces, avec un focus particulier sur le développement du covoiturage. Ce mode de transport, à la fois économique et écologique, s'inscrit pleinement dans notre ambition de favoriser des déplacements plus durables et solidaires sur le territoire.

Pour encourager les habitants à adopter le covoiturage, des incitations financières attractives ont été mises en place et sont pérennisées sur 2025 : la gratuité pour les passagers et une rémunération pour les conducteurs. Ce dispositif vise à simplifier le partage des trajets pendulaires (domicile-travail) et à renforcer l'idée que le covoiturage est une solution pratique, accessible, et bénéfique pour tous. En 2024 ce sont 1855 trajets en covoiturage qui ont été effectués sur le territoire de la 4C, pour une économie de 11 tonnes de CO2.

Afin de sensibiliser les habitants et de faire connaître ces initiatives, la 4C a également organisé des animations variées tout au long de l'année. Présentes lors d'événements clés tels que le Marché de La Chambre, le Forum des associations, et le Salon des saisonniers, ces actions ont permis d'informer directement les citoyens, de répondre à leurs questions, et de créer un véritable engouement autour du covoiturage.

Grâce à cette stratégie de communication de proximité, de nombreux habitants ont rejoint la démarche, contribuant non seulement à réduire les coûts individuels de transport, mais aussi à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Ce succès témoigne d'une mobilisation collective et d'un engagement croissant en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement et adaptée aux besoins du territoire.

La Via Maurienne entre Aiton et Bonneval sur Arc : un projet structurant en phase de finalisation

Le projet de la Via Maurienne, porté par les collectivités locales et la Région, est une véritable colonne vertébrale des mobilités douces en Maurienne. Le projet progresse de manière significative. Le tracé de cet itinéraire cyclable d'envergure est désormais dessiné et sera prochainement soumis à l'enquête publique, une étape clé qui permettra de recueillir l'avis des citoyens et des parties prenantes.

Ce tracé a été défini en concertation étroite avec les communes concernées et les acteurs du territoire, notamment le monde agricole, afin de garantir une intégration harmonieuse dans le paysage local et de limiter les impacts sur les activités existantes.

La Via Maurienne représente un projet structurant qui facilitera les déplacements à vélo sur de longues distances, tout en valorisant le patrimoine naturel et touristique de la vallée.

Un schéma directeur cyclable pour des déplacements sécurisés et durables

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités douces, la 4C, en collaboration avec l'agence écomobilité et le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM), élabore un schéma directeur cyclable ambitieux. Ce document stratégique vise à imaginer et planifier les futures voies cyclables qui viendront se connecter à la Via Maurienne, reliant Aiton à Bonneval-sur-Arc.

Des propositions d'itinéraires ont été transmises aux communes du territoire afin de recueillir leur positionnement et d'ajuster les tracés en fonction des besoins locaux. L'objectif est clair : permettre à tous les usagers, et en particulier

à la jeunesse et aux collégiens, de se déplacer en toute sécurité entre la rive droite et la rive gauche de l'Arc.

Ce schéma directeur cyclable contribuera à favoriser des modes de déplacement actifs, à améliorer la sécurité des trajets quotidiens et à encourager des pratiques respectueuses de l'environnement.

Un avenir en mouvement

L'ensemble de ces actions illustre une ambition forte : construire une mobilité durable, solidaire

et accessible sur tout le territoire de la 4C. En 2025, cet engagement se poursuivra avec de nouveaux projets, comme l'extension du service de transport d'utilité sociale, l'aménagement d'infrastructures favorisant les mobilités douces, et l'accompagnement des habitants dans la transition écologique.

La 4C, en collaboration avec ses partenaires et les habitants, continue de tracer la voie vers un territoire où mobilité rime avec durabilité et qualité de vie.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) : Bilan 2024 et perspectives

La Communauté de Communes du Canton de La Chambre en lien avec le Syndicat du Pays de Maurienne poursuit activement son engagement en faveur de la gestion des cours d'eau et de la prévention des risques liés aux inondations.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs interventions d'entretien et d'aménagement sur notre territoire.

Bilan des actions menées en 2024



- Curage de la plage de dépôt du Drairon (La Chapelle)

- Intervention mécanique sur le ruisseau du Bugenet (Saint-François-Longchamp) à la suite d'une lave torrentielle.



- Création d'une protection de berges sur le torrent des Roches (Saint-Colomban-des-Villards)

- Entretien de la végétation sur le Drairon (La Chapelle).



- Curage des ruisseaux de la Frêche et de la Lescherette (Saint-Rémy-de-Maurienne) à la suite de crues.

- Minage d'un bloc sur le torrent du Gers (Saint-Rémy-de-Maurienne).
- Poursuite de l'étude au stade AVP d'aménagements visant à réduire le risque d'inondation sur le Drairon (La Chapelle).

Travaux en cours et à venir

Les interventions se poursuivront en 2025, en fonction des validations et des éventuelles urgences climatiques :

- Curage de la plage de dépôt du Merderel (Saint-Martin-sur-la-Chambre).
- Travaux sur le Bugeon (Saint-Martin-sur-la-Chambre) pour la protection d'un lotissement (en attente de maîtrise foncière).
- Étude au stade AVP pour la réduction du risque d'inondation du Bugenet au hameau de la Scie (Saint-François-Longchamp).
- Travaux de confortement des berges sur le Glendon (Saint-Étienne-de-Cuines).
- Étude au stade AVP pour la reprise des digues domaniales de l'Arc aval (secteur Les Chavannes en Maurienne).

Ces travaux s'inscrivent dans une volonté forte de protection du territoire et de ses habitants face aux aléas climatiques.

Leur planification peut évoluer en fonction des événements météorologiques et des décisions prises par le Syndicat de Protection contre les Milieux Torrentiels.



Philippe GIRARD
Vice-président Mobilité, Développement Durable et GEMAPI

Arts, Culture, Communication

Le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)

En 2024, la 4C a poursuivi la mise en œuvre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (2022-2025), un dispositif essentiel permettant de favoriser l'accès à la culture pour tous les habitants du territoire. Ce projet est financé et orchestré par plusieurs partenaires institutionnels, dont Savoie Mont Blanc, l'Académie de Grenoble, le Syndicat du Pays de Maurienne, le Département de la Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec des acteurs locaux tels que DECLICC (dans le cadre de sa mission culturelle), l'EHPAD et l'ESAT.

Cette dernière année d'action avant le renouvellement du contrat marque une continuité des efforts pour renforcer la présence culturelle sur le territoire. En 2024, la compagnie « Esprit du Mardi » a animé le territoire autour du thème "Chemins de velours", mêlant art et sport à travers plusieurs événements :

✓ **9 et 10 février 2024** : Organisation des "Veillées de velours" à Saint-Alban-des-Villards et La Chapelle, un moment de partage et de spectacle vivant favorisant la rencontre entre artistes et habitants.

✓ **5 et 6 avril 2024** : Présentation du spectacle "Complètement perché", un projet réunissant l'EEA et l'École d'Escalade de La Chambre. Ce spectacle a mis en scène des performances originales et audacieuses, explorant le lien entre l'art du mouvement et l'escalade.

✓ **13 et 14 avril 2024** : "Chorale kilométrique" en Vallée des Villards, une performance collective qui a invité les habitants à chanter ensemble sur plusieurs kilomètres de parcours.

✓ **28 mai 2024** : Représentation du spectacle "Victor Victorius", une création de Pierre GRAMMONT, mêlant cabaret pop et théâtre musical, qui a été jouée à Saint-Rémy.

L'École d'Enseignement Artistique (EEA)

L'EEA de La Chambre a connu un tournant en 2024 avec l'arrivée de Fanny FLAVEN à la direction, succédant à Laurent JULLIARD le 1er juillet 2024. Durant ses années de mandat, Laurent JULLIARD a su faire évoluer l'établissement en diversifiant son

offre pédagogique et en proposant de nombreuses actions et innovations d'une grande valeur. L'EEA poursuivra son engagement en faveur de l'enseignement musical et artistique en répondant aux attentes des jeunes musiciens et des amateurs de culture.

Le CDA et les événements musicaux

La culture musicale a occupé une place importante sur le territoire de la 4C, avec plusieurs événements marquants cette année dont :

✓ **Les Nuits Blanches du Lac Bleu** : Le 21 juillet 2024, la 4C a participé à cet événement organisé à Saint-Rémy-de-Maurienne, avec une programmation mettant en avant les sonneurs de cors, présents au Col de la Madeleine, Saint-Colomban-des-Villards et enfin Saint-Rémy, où la soirée s'est poursuivie avec un repas convivial et une "color run". Malheureusement, les conditions climatiques ont perturbé l'événement.



Arts, Culture, Communication



Concert hommage : "In Memoriam Joe AMBROSIONI"

Le 31 août 2024 à Saint-Rémy-de-Maurienne, un concert exceptionnel a été organisé pour rendre hommage à ce musicien disparu il y a dix ans. L'événement a réuni plusieurs artistes, dont le groupe adulte de l'école de musique, Didier VENTURINI, le groupe Fidget (emmené par Nelly), la reformation des Dagers, Stetsons Blues et le groupe italien Dodada.



Nouvelles initiatives culturelles sur le territoire

✓ **Un renforcement de la communication culturelle** : Suite aux constats de la commission culture sur la difficulté de diffusion des événements, la 4C a décidé de créer un poste à temps partiel pour

améliorer la communication et la diffusion des manifestations culturelles.

✓ **Soutien aux collégiens** : La 4C finance les transports permettant aux élèves de profiter de sorties culturelles (cinéma, musées, expositions, opéra, voyages à l'étranger en Italie et en Allemagne).

✓ **Forum des associations** : Cette année, la 4C reprend l'organisation du Forum des associations sous la coordination de Marie BONNOT, directrice des Offices de Tourisme, et avec l'aide de Renault CORVAL, ancien organisateur de cet événement phare qui valorise le tissu associatif local.

Coup de cœur : l'Association des Amis du Couvent des Cordeliers de La Chambre

Créée en 2009 et réactivée récemment, cette association travaille à la sauvegarde et à la mise en valeur du Couvent des Cordeliers, un monument historique inscrit depuis octobre 2021. Aujourd'hui, une réflexion est en cours pour donner à ce lieu une vocation culturelle et en faire un espace de valorisation patrimoniale. Un patrimoine historique remarquable : Fondé en 1365 à la demande de Jean II, Comte de La Chambre et Vicomte de Maurienne, le Couvent des Cordeliers est un édifice chargé d'histoire. Depuis des siècles, ce site a joué un rôle spirituel et patrimonial majeur dans la région. L'association souhaite aujourd'hui redonner vie à cet espace en explorant diverses orientations culturelles et touristiques, dans le respect de son héritage historique.

Pour plus d'informations :
couventdelachambre@gmail.com

Laure PION
Vice-Présidente en charge
des Arts et de la Culture

**CLIQUEZ
& SUIVEZ
NOUS**

la4C
www.la4c.fr



Communauté de Communes du
Canton de La Chambre



La4ccommunautédecommunes

Eau et assainissement

Transfert à la Communauté de Communes de la compétence Eau et Assainissement

Afin de se conformer à l'article L. 2224-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui stipule que chaque collectivité doit assurer la gestion du service public d'eau potable et d'assainissement d'ici le 1er janvier 2026, les élus de la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C) ont décidé de financer les études préalables nécessaires au transfert de ces compétences, ainsi que l'élaboration des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement pour l'ensemble des communes du canton.

La connaissance détaillée de ces schémas directeurs permettra à la communauté de communes de procéder à ce transfert en ayant une vision claire des investissements à réaliser à court, moyen et long terme. L'objectif est d'assurer une gestion optimale des ressources en eau et des infrastructures d'assainissement,

tout en planifiant les futures améliorations et mises à jour nécessaires.

Le coût total de ces études et schémas directeurs s'élève à 1 161 196 € hors taxes, avec un financement assuré à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau. Les entreprises sélectionnées pour réaliser ces missions ont débuté leurs travaux dès que l'appel d'offre a été validé en conseil communautaire, afin de respecter les délais imposés par l'État.

Ces initiatives permettront à la Communauté de Communes du Canton de La Chambre de se conformer aux nouvelles exigences législatives, tout en garantissant une gestion efficace et durable de l'eau et de l'assainissement pour l'ensemble de ses habitants.

Marie-Hélène DULAC
Vice Présidente eau et assainissement



Lutte contre le frelon asiatique une mobilisation collective sur notre territoire

Le frelon asiatique, espèce invasive et nuisible, continue de se développer en France, représentant une menace pour la biodiversité, les abeilles domestiques et, dans certains cas, la sécurité des habitants. Consciente de l'importance de cette problématique, la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C) s'est engagée activement dans la lutte contre cette espèce, en collaboration étroite avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) des Savoie.

22 nids détruits en 2024

En 2024, grâce à la vigilance des habitants et à la mobilisation des services compétents, 22 nids de frelons asiatiques ont été identifiés et détruits sur le territoire de la 4C. Cette action a été possible grâce au co-financement mis en place par la Communauté de Communes, qui permet de prendre en charge une partie des coûts liés à la destruction des nids. De plus, cette destruction est entièrement gratuite pour les particuliers qui signalent la présence d'un nid.

Comment participer à cette lutte ?

La participation des habitants est essentielle pour poursuivre efficacement cette lutte. Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, nous vous invitons à le signaler via la plateforme dédiée :

www.frelonasiatiques.fr

Cette plateforme permet de géolocaliser les nids, d'alerter les autorités compétentes et de planifier les interventions pour leur destruction.

Pourquoi cette mobilisation est-elle essentielle ?

Les frelons asiatiques se nourrissent notamment d'abeilles, contribuant à l'affaiblissement des colonies, indispensables à la pollinisation de nombreuses plantes. Leur prolifération peut également représenter un danger pour les habitants en cas de nid situé dans des zones fréquentées. En agissant ensemble, nous protégeons non seulement notre environnement, mais aussi notre qualité de vie.

Ensemble contre le frelon asiatique

La lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous. Grâce à la vigilance de chacun, à l'engagement de la 4C et à la collaboration avec le GDS des Savoie, nous pouvons limiter leur prolifération sur notre territoire. N'hésitez pas à participer à cet effort collectif en signalant les nids et en sensibilisant votre entourage.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services de la 4C. Ensemble, continuons à protéger notre environnement et à préserver notre biodiversité.

SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

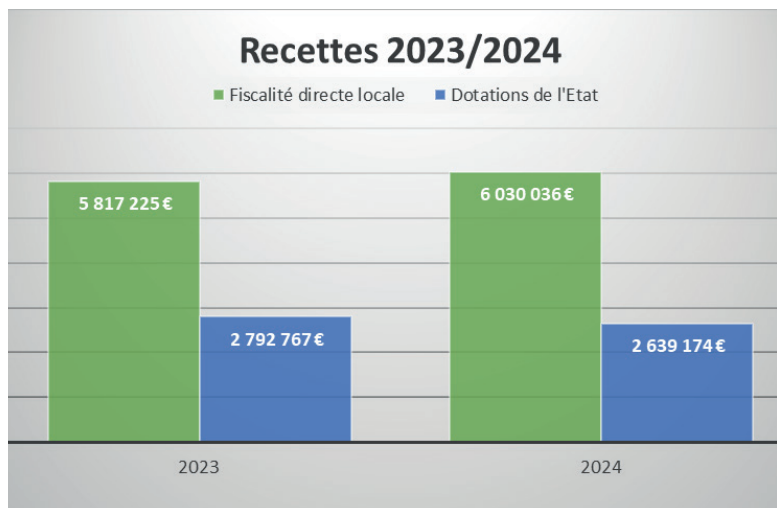
Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

FRELON ASIATIQUE **NID PRIMAIRE** **NID SECONDAIRE**

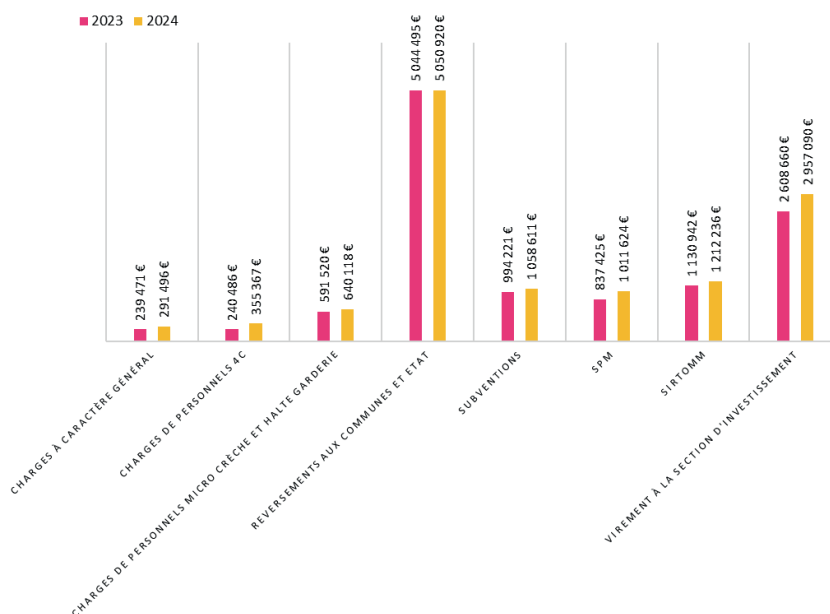
GDS
Anergie
Rhône-Alpes

Le Budget de la 4C Recettes et dépenses

En 2024, les recettes de fiscalité directe locale (taxe foncière, etc.) ont progressé de 212 811 €, bien que le Conseil communautaire ait décidé de maintenir les taux en vigueur. Cette hausse résulte de la revalorisation des bases fiscales appliquée par l'État, avec une augmentation de 7,1 % en 2023, suivie de 3,9 % en 2024. Toutefois, cette évolution des recettes fiscales est à nuancer par la baisse des dotations de l'État, qui ont diminué de 153 593 €, impactant ainsi les ressources globales de la Communauté de communes.



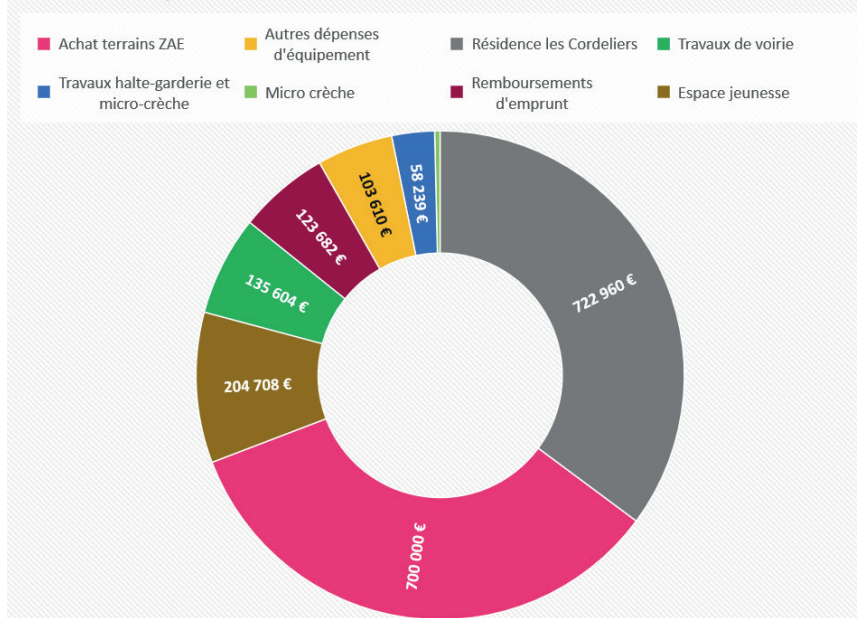
COMPARATIF 2023/2024 DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES



La Communauté de communes renforce son soutien à ses communes membres en maintenant ses efforts financiers et en accompagnant leurs projets de développement. Elle veille également à honorer ses engagements auprès du Syndicat du Pays de Maurienne et du SIRTOMM, contribuant ainsi à la mise en œuvre d'actions structurantes pour le territoire, notamment en matière d'aménagement, de services et de gestion des déchets.

En 2024, les projets portés par la Communauté de communes du Canton de La Chambre prennent forme. Un investissement de 204 708 € est engagé pour la construction d'un espace jeunesse, dont le coût total s'élève à 523 000 €. Par ailleurs, la résidence Les Cordeliers, un projet d'envergure de 5 551 379 €, a déjà bénéficié de subventions d'un montant de 722 960 €. Ces réalisations concrètes illustrent la volonté de la 4C d'accompagner le développement du territoire et d'améliorer les services offerts aux habitants.

Dépenses d'investissement réalisées en 2024



INFORMATIONS PRATIQUES

Coordonnées

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE

39 Place Jean Viard
73130 SAINT ETIENNE DE CUINES
Tél. 04 79 56 26 64
www.la4C.fr

HALTE GARDERIE « LES COPAINS D'ABORD »

39 Place Jean Viard
73130 SAINT ETIENNE DE CUINES
Tél. 04 79 56 27 78

MICRO CRECHE « A PETITS PAS »

Place de la Mairie
Route de la Lauzière
73660 SAINT REMY DE MAURIENNE
Tél. 04 79 05 11 19

FRANCE SERVICES

88 route de la Combe
73130 SAINT ETIENNE DE CUINES
Tél. 04 79 56 22 66

OFFICE DE TOURISME « AU PIED DES COLS »

Résidence les Charmettes
73130 LA CHAMBRE
Tél. 04 79 56 33 58
www.tourisme-la-chambre.com

OFFICE DE TOURISME « ESPACE GLANDON »

Chef Lieu
73130 SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS
Tél. 04 79 56 24 53
www.saint-colomban.com

OFFICE DE TOURISME DE SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

Maison du tourisme
73130 SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP
Tél. 04 79 59 10 56
www.saintfrancoislongchamp.com

DECLICC

88 route de la Combe
73130 SAINT ETIENNE DE CUINES
Tél. 04 79 56 35 06
www.declicc73.fr

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Immeuble les Charmettes
73130 LA CHAMBRE
Tél. 04 79 56 33 01

ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES BEL'FONTAINE

122 rue de l'Eglise
73130 LA CHAMBRE
Tél. 04 79 59 47 56

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DE LA LAUZIERE

73130 LA CHAMBRE
Tél. 04 79 59 92 28